



Administration communale  
de Goumoëns

1376 Goumoens-la-Ville

1376 Goumoens-la-Ville, le

15 juillet 2025

## AUTORISATION MUNICIPALE

Dans sa séance du 14 juillet 2025, la Municipalité a décidé de dispenser de mise à l'enquête publique les travaux suivants tenant compte du fait qu'il s'agit de travaux de minime importance, soit :

- **Parcelle RF 156-5, propriétaires M. Aeberhard Marcel et Mme Ropraz Nathalie, route de Penthéréaz 7a, 1376 Goumoens-la-Ville, remplacement d'une haie de Laureles par une palissade PVC de 195 cm de hauteur, en alternance avec des gabions.**

Affiché au pilier public pendant 30 jours, soit du 16 juillet au 15 août 2025. Le dossier peut être consulté au Greffe municipal.

La Municipalité

Copie va à l'ECA